

Communiqué de presse

Changé, le 18 mai 2015

Refinancement de la dette bancaire

Flexibilité financière accrue
Amélioration des conditions financières
Allongement de la maturité de la dette financière

Séché Environnement a négocié sous forme de Club deal¹, une nouvelle convention de crédit visant à refinancer sa dette bancaire résiduelle² de 130,6 M€ et à disposer d'une flexibilité financière accrue pour financer sa croissance.

Ce refinancement anticipé permet également à Séché Environnement de bénéficier des conditions actuelles particulièrement favorables du marché de la dette et d'abaisser le coût de son financement.

Flexibilité financière accrue

Le nouveau contrat bancaire prévoit la mise en place d'un **crédit de 140 M€ à maturité mai 2020**, amortissable par tranche semestrielle de 5% à compter de juin 2016 et remboursable in fine pour le solde. Ce crédit est destiné à refinancer la dette syndiquée existante.

Séché Environnement bénéficiera d'une flexibilité financière accrue avec la mise en place de **2 lignes de financement** sous forme :

- i) d'un crédit renouvelable de 40 M€ ;
- ii) d'un crédit à terme amortissable de 60 M€.

Ces lignes de tirage permettront à Séché Environnement de financer, en tant que de besoin, les besoins généraux d'exploitation et toute opération de croissance externe, opération en capital ou tout investissement.

Amélioration des conditions

Ce refinancement anticipé permet à Séché Environnement de bénéficier de conditions de taux sensiblement plus favorables que celles de son précédent contrat bancaire. Ainsi, Séché Environnement prévoit une économie de ses frais financiers de 0.74 M€ en 2015 et 0.8 M€ en 2016, à périmètre constant.

¹ Dirigé par Crédit Agricole Corporate Investment Bank et NATIXIS en qualité d'arrangeur mandaté – Teneur de livre et respectivement en qualité d'agent de la facilité et d'agent de la documentation.

² Convention de crédit en date du 5 avril 2012 à échéance avril 2017.

La maturité moyenne de la dette financière consolidée est portée à 6.3 années (contre 4.8 années avant la présente opération de refinancement).

Ce contrat senior est assorti de 2 covenants :

- i) **Gearing** (Dettes financières nettes / Fonds Propres) < **1,4x** (contre un gearing inférieur à 1,1x aux termes du précédent contrat) ;
- ii) **Leverage** (Dettes financières nettes / Excédent Brut d'Exploitation) < **3,5x** (inchangé).

Rappelons que Séché Environnement avait refinancé sa dette obligataire en mai 2014, avec l'émission de 2 obligations in fine d'un nominal de 25 M€, aux maturités respectives 2019 et 2021³.

Prochaine communication

Chiffre d'affaires au 30 juin 2015

27 juillet 2015 après bourse

Contacts

Séché Environnement

Manuel Andersen
Directeur des Relations Investisseurs
+33 (0)1 53 21 53 60
m.andersen@groupe-seche.com

A propos de Séché Environnement

Séché Environnement est l'un des principaux acteurs français de la valorisation et du traitement de tous les types de déchets, qu'ils soient d'origine industrielle ou issus des collectivités territoriales.

Premier opérateur indépendant en France, Séché Environnement se caractérise par un positionnement de spécialiste des risques techniques, au cœur des marchés fermés et à barrière à l'entrée de la valorisation et du traitement de déchets.

Ses outils et ses savoir-faire lui permettent d'offrir à sa clientèle d'industriels et de collectivités, des solutions à haute valeur ajoutée, ciblant les problématiques de l'économie circulaire et les exigences de développement durable, telles que :

- *les valorisations matières ou énergétique des déchets dangereux et non dangereux ;*
- *tous types de traitement pour les déchets solides, liquides, gazeux (traitements thermiques, physico-chimiques, biologiques ...);*
- *le stockage des résidus ultimes de déchets dangereux ou non dangereux ;*
- *les éco-services de dépollution, de déconstruction, de désamiantage et de réhabilitation.*

Fort de son expertise globale, Séché Environnement se développe avec succès dans les métiers des services à l'Environnement, sur les marchés de l'externalisation des problématiques Déchets pour des clientèles de grandes collectivités et d'industriels de premier plan, en France comme à l'International.

Séché Environnement est coté sur l'Eurolist d'Euronext depuis le 27 novembre 1997.

Le titre est éligible au PEA-PME et appartient aux indices CAC Mid&Small et Eternext PEA-PME 150.

³ Cf. communiqué de presse du 26 mai 2014

Avis important

Ce communiqué peut contenir des informations de nature prévisionnelle. Ces informations constituent soit des tendances, soit des objectifs à la date de publication du présent communiqué et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de la Société, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement des tendances et objectifs énoncés. Ces risques comprennent notamment ceux décrits dans le Document de Référence de la Société disponible sur son site internet (www.groupe-seche.com). Ces informations ne reflètent donc pas les performances futures de la Société, qui peuvent en différer sensiblement et aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces éléments prospectifs. La Société ne prend aucun engagement quant à la mise à jour de ces informations. Des informations plus complètes sur la Société peuvent être obtenues sur son site internet (www.groupe-seche.com), rubrique Information Réglementée. Ce communiqué ne constitue ni une offre de titres ni une sollicitation en vue d'une offre de titres dans un quelconque Etat, y compris aux Etats-Unis. La distribution du présent communiqué peut être soumise aux lois et règlements en vigueur en France ou à l'Étranger. Les personnes en possession du présent communiqué de presse doivent s'informer de ces restrictions et s'y conformer.